

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Editorial

PREPARONS LA RENTREE 1982

La mise à disposition des établissements d'une heure complémentaire par classe de seconde de plus de vingt-quatre élèves ne fût généralement connue qu'après la rentrée, en septembre 1981, et, dans la plupart des cas, les moyens nouveaux ainsi dégagés ne furent pas utilisés de manière efficace. L'an prochain, la mesure sera conduite en classe de seconde et sera, d'autre part, étendue aux classes de premières scientifiques qui disposeront, selon la circulaire du 13 janvier 1982 (B.O. spécial N° 1 du 21-1-1982, page 47) de deux heures complémentaires par classe de plus de 24 élèves. Ces mesures étant, cette fois, connues à l'avance il importe d'éviter tout gaspillage des moyens alors qu'on nous refuse des possibilités de dédoublement en arguant d'impossibilités budgétaires. Nous avons demandé à la Direction des Lycées que des suggestions précises d'utilisation de ces heures soient faites aux établissements. Nos demandes ont été repoussées au nom de l'autonomie de ces établissements. Il faut donc qu'au sein de ceux-ci nous prenions l'initiative et fassions des suggestions ; le but de cet éditorial est d'inciter tous les collègues à le faire rapidement.

L'expérience, souvent malheureuse, de l'année précédente montre que l'utilisation des heures complémentaires n'est efficace que si celles-ci ont été prévues dans l'organisation générale de l'emploi du temps des classes. Nous estimons, d'autre part, que les faibles moyens mis ainsi à notre disposition doivent être utilisés en priorité pour aider les élèves en difficulté ; il faut donc qu'ils soient affectés en fonction des *besoins* apparus et non en fonction des possibilités laissées par l'emploi du temps des élèves et des professeurs. Il nous semble d'autre part indispensable que toute action de soutien soit confiée au professeur de la classe ; il est le mieux à même de connaître les difficultés rencontrées par l'élève et ainsi de l'aider à les vaincre. Il est donc nécessaire que cette possibilité d'intervention soit prévue dans l'emploi du temps du professeur, même si elle n'est effective que pendant une partie de l'année. Dans le cas de la première scientifique, nous devrions essayer de faire admettre les positions suivantes :

— dans une section scientifique, les moyens complémentaires doivent être accordés *en priorité* aux disciplines scientifiques ;

- en conséquence, il faut prévoir, dans l'emploi du temps des élèves, deux heures banalisées permettant les interventions des professeurs de mathématique, de sciences physiques et de sciences naturelles de la classe ;
- considérer qu'une demi-heure année sera consacrée par chacun de ces trois professeurs à cet enseignement de soutien et *les comptabiliser dans leur service* ; par la suite un ajustement pouvant se faire sous forme d'heures supplémentaires.

Bien entendu, si, parmi nos collègues, certains ont d'autres suggestions à faire, s'ils ont connu, par exemple, des expériences réussies d'utilisation des heures complémentaires en classe de seconde, nous leur demandons de nous les faire connaître rapidement, nous les publierons. Assurer une liaison entre les collègues, rassembler les idées de chacun d'entre nous pour les mettre au service de tous est en effet une des fonctions importante de notre Bulletin.

Au moment de la rentrée, nous devons également songer à la préparation du budget de l'établissement pour l'année 1983. Nous n'organiserons pas chaque année une semaine d'action particulière pour la défense de nos laboratoires, il importe cependant de rester mobilisés. A l'échelon national, nous continuons et continuerons à formuler nos demandes. Nous espérons que la liste, promise, du matériel nécessaire à la réalisation des expériences au programme ne tardera pas trop à être publiée. Il est indispensable que tous ceux qui avaient mené l'action l'an dernier, souvent avec succès, la poursuivent et que ceux qui n'avaient pu le faire l'an dernier l'entreprennent. L'expérience prouve qu'une demande a beaucoup plus de chance d'aboutir lorsqu'elle est assortie d'un dossier solide où apparaissent clairement les besoins à satisfaire et un projet de calendrier tenant compte des priorités. Il importe de bien distinguer les crédits nécessaires au fonctionnement des laboratoires (achat de produits chimiques, frais de réparation du matériel...), des crédits d'équipement. Il faut rappeler, en effet, que depuis septembre 1980, les établissements doivent désormais subvenir à l'équipement en matériel scientifique, jusque-là distribué par le C.E.M.S. Le budget global de l'établissement doit le prévoir et certains Recteurs, sensibilisés par notre campagne menée l'an dernier, ont attiré l'attention des chefs d'établissement sur les besoins spécifiques de nos laboratoires, il faut arriver à les faire reconnaître par tous.

J. GATECEL.

P.S. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que nos collègues mathématiciens d'une part, nos collègues naturalistes d'autre part, revendiquent chacun une des deux heures accordées en première. Si dans les établissements, de telles exigences sont avancées, il faut présenter des demandes identiques.